

Ibis Budget Cahors (F) - B2C9

9.26 Case Descriptions

4000 CAHORS FRANCE

TON

Fax

Page 1 sur 1

Facture n°: 68043

Date d'émission: 24/03/2026

19:50:00

N/Ref: 59405 / MDA

Reservatyon Ref. 502179

Adresse Client :

936 Côte Des Ormeaux 46000 CAHORS FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr ALLIER 4 6 936 Côte Des Ormeaux 46000 CAHORS FRANCE BTW.

TVA : FR60 820 249 282

CARTES BANCAIRES

SANS CONTACT

A000000003 1010

la 24/03/26 a 19:49:55

ACCOR

46CAHORS

4004401

30004

02024928200014

*****5468

347A07A49DEC1923

970 001 000898

C (c)

No AUTO · 865853

MONTANT

161,22 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

Reservation N° 502179 Du 24/03/2026 Au 25/03/2026 Vous avez réglé 1 nuitée(s) au total

Date	Prestation	Qté	PU HT	Remise %	Remise HT	PU HT Net	Cde Tva	Total HT	Total TTC
24/03/2026	Chambre Triple 2P	1	109,09			109,09	G	109,09	120,00
	Petit déjeuner	2	13,18			13,18	G	26,36	29,00
	Taxe de Séjour	2	0,77			0,77	H	1,54	1,54
	Taxe Additionnelle Régionale	2	0,26			0,26	H	0,52	0,52
	Taxe Départementale	2	0,08			0,08	H	0,16	0,16

Voire réservation est garantie et peut être annulée sans frais jusqu'à 23h59 la veille du jour d'arrivée. Passé ce délai, la première nuit sera déduite de la carte en garantie. Toute ANNULATION doit être faite avant 23h59 la veille du jour d'arrivée. Voir les conditions détaillées sur www.ALL.com

Mode de règlement	Montant
Carte bleue	151,22

Prix nets
0% d'escompte

Base HT	TVA	Taux TVA	Total TVA
2,22	H	0,00%	0,00
135,45	G	10,00%	13,55
137,67		Total	13,55

SAS ALLIANCE HOTELIERE DES CAUSSES
Société régie par l'art. 1832 du Code de Commerce
Capital : 1 000 000 € RCS CAEN 820 249 282
N° NAU 55162 N° SIRET 820 249 282 00022
TVA : n° de contr. FR82 820 249 282
IBAN FR76 3000 4001 5000 0101 8668 187 BIC BNPAPRPPXXX
L'entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
Classé tourisme 2 **

Total TTC EURO:	151,22
Montant réglé EURO:	151,22
Montant à régler EURO:	0,00

Payement comptant (cette mention ne concerne pas les particuliers. Toute somme versée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du jour de la livraison de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sans exigibilité dès la livraison de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoute une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux. Taxe de séjour non sujette à la TVA - article 207.8.2 du CGI

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et d'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site accor.com